

Quelques objectifs principaux de la politique économique extérieure
 de la Suisse

=====

Au cours d'une conférence donnée il y a quelques semaines devant la "Société économique et d'utilité publique du canton de Berne", M. l'ambassadeur Paul R. Jolles, directeur de la Division du commerce, a fait part à son auditoire des objectifs principaux qui s'imposent dans le cadre de la politique économique extérieure de notre pays. Parmi ceux-ci, la prévention contre des mesures protectionnistes constitue le principal souci caractérisant, en 1977, de nombreuses négociations internationales à mener aussi bien au niveau européen que sur le plan mondial.

Pour sa part, la Suisse doit se garder soigneusement de recourir au protectionnisme de crainte de fournir à d'autres Etats un prétexte pour limiter en contrepartie leurs importations de produits helvétiques. "Nous aurions au total, a affirmé l'orateur, plus à y perdre qu'à y gagner; car nos articles spécialisés ont souvent un caractère de biens de luxe et comportent de ce fait une part plus élevée de travail que les produits que nous importons. Un chiffre illustre particulièrement bien ce fait: la valeur moyenne d'une tonne de marchandises suisses exportées a atteint 8500 fr. en 1976 et celle d'une tonne de marchandises importées 1200 francs seulement!".

Dans ce contexte, M. Jolles a rappelé que l'accord de libre-échange conclu avec la CEE "garantit à la Suisse le libre accès sur les marchés qui constituent nos débouchés les plus importants, puisqu'ils absorbent à peu près le 50% de nos exportations. Le 1er juillet 1977, les dernières barrières douanières seront abolies. La CEE a supprimé des droits de douane qui à l'origine étaient deux fois plus élevés que les nôtres. Du côté suisse, les moins-values douanières que cela représentent pour la Confédération, ne constituent pas un cadeau offert à la CEE, mais tout simplement le prix à payer pour bénéficier d'une libre concurrence qui profite d'une part à l'industrie d'exportation et d'autre part aux consommateurs suisses.

"La collaboration de notre pays avec l'AELE et avec la CEE a porté ses fruits" en juin, aura lieu une réunion au sommet de l'AELE à l'occasion de laquelle on fera le point. Il s'agit de préserver le régime de liberté des échanges que l'on est parvenu à instituer contre des influences perturbatrices, de l'étendre si possible au domaine de la distribution et de le compléter, géographiquement, par la signature d'accords adéquats avec les autres pays d'Europe occidentale. En revanche, il n'y a aucune raison de modifier fondamentalement notre politique d'intégration; car aujourd'hui comme hier, des raisons politiques, la nécessité de maintenir notre neutralité, mais aussi de défendre notre autonomie dans le domaine agricole et dans celui de la main-d'oeuvre étrangère, excluent la possibilité d'établir des liens plus étroits avec la CEE."

(suite feuille 68)

C.P.S. ECONOMIE ET FINANCES
 Jeudi 7 avril 1977

feuille 68/jp

Politique économique extérieurs... suite

Ayant fait allusion aux importantes négociations qui doivent entrer dans leur phase active cette année à Genève dans le cadre du GATT - accord international sur le commerce mondial - auxquelles participeront des nations industrialisées ainsi que des pays en voie de développement, M. Jolles a souligné en substance, qu'elles devaient aboutir non seulement à une réduction supplémentaire des droits de douane et d'autres entraves commerciales, mais aussi à renforcer la discipline en matière de politique commerciale et à fixer des conditions de concurrence plus équitables. Il a relevé en outre que la participation des pays en voie de développement au commerce mondial devait être favorisée.

Traitant alors de la nécessité qu'il y avait pour notre pays de contribuer à l'amélioration des relations économiques mondiales, le directeur de la Division du commerce a relevé que l'examen des causes du déséquilibre actuel de l'économie internationale était une chose, mais que l'on devait considérer comme prioritaire la réduction du fossé qui sépare le niveau de vie des pays riches de celui des pays pauvres. Autrement dit d'assurer le succès du fameux dialogue "nord-sud" engagé avec les nations en voie de développement. Si la Suisse, petit pays, n'est pas en mesure d'exercer une influence décisive sur la situation, il s'agit de comprendre que la solidarité humaine commande d'aider davantage lesdites nations. Par ailleurs, si l'on désire favoriser l'avenir de notre propre économie, il faut à la fois, maintenir leur capacité d'absorption à l'égard de nos produits d'exportation et nous assurer des sources d'approvisionnement suffisantes en matières premières en provenance de ces pays. Au nombre des moyens: l'aide financière d'Etat (il est difficile de comprendre pourquoi la Suisse, eu égard à l'excédent positif de sa balance des paiements vient presque au dernier rang dans ce domaine), l'encouragement des importations en provenance des pays en voie de développement et des investissements de capitaux privés, la participation à des accords portant sur les matières premières, le choix de certaines mesures monétaires et financières favorables au plan international, etc.

Cela sans cesser de renforcer la capacité concurrentielle de notre industrie d'exportation et la promotion du commerce. Et là, alors que nous dépendons de plus en plus de nos exportations, les avantages traditionnels de la Suisse considérée comme centre de production industrielle se sont détériorés; principalement à cause du cours élevé de franc tandis que simultanément la concurrence internationale s'est accentuée, a constaté M. Jolles, avant de considérer également comme tâche prioritaire de la politique commerciale suisse le soutien à l'économie privée dans les efforts qu'elle déploie pour promouvoir ses exportations.

Comme l'a relevé l'éditorialiste "Suisse horlogère", organe officiel de la Chambre suisse de l'horlogerie, il s'agit là d'un dossier constamment suivi aussi bien au niveau des autorités fédérales qu'à celui de nos organisations professionnelles de faite. (cps)